

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 73 (1934)  
**Heft:** 14

**Artikel:** Le client et son défenseur  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-225759>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tous les matins, avant de se rendre en classe, l'instituteur a coutume d'aller respirer son petit jardin. Il admire une rose fraîchement éclose, redresse une tige penchée, écarte délicatement une chenille en train de déjeûner, ramasse en soupirant une tomate tombée, lève le regard sur ses Gravensteiner ! Mais... Mais ! il rêve sans doute ! Hier encore, ses pommes lui faisaient signe à travers le feuillage et ce matin... plus trace de Gravensteiner ! Est-il l'objet d'une hallucination ?

— Juliette, Juliette ! As-tu récolté les pommes sans que je le sache, hier après-midi ?

D'étonnement, Juliette lève les sourcils jusqu'à la racine des cheveux.

— Moi ! quelle idée ! Tu sais bien que hier j'étais sortie.

— On nous a dépouillé notre arbre. Quelques malandrins, sans doute. Oh ! je les retrouverai ces canailles, je n'aurai de repos que je sache. Pas de Gravensteiner, cette année, oh ! c'est dur ! Faut-il pourtant n'avoir pas de conscience.

Fulminant, gesticulant, tempêtant, l'instituteur tourne en rond dans son petit jardin. L'indignation, la déception, le désir de vengeance le font bouillir, tandis que Juliette est changée en statue de pierre.

— Oh ! j'irai signaler ce fait à la police, on verra bien, on verra bien.

Voilà qu'innocemment la cloche de l'école se met à sonner... L'instituteur arriva en classe, échauffé, les yeux chargés d'orage. Tous les élèves à leur poste. Et laissant son regard en courroux errer dans les bancs garnis, il buta contre... Juste Ciel ! Devant lui, dans deux corbeilles... ses Gravensteiner... et modeste à côté, une autre corbeille à peine remplie de pommes aux variétés multiples.

Déjà un grand diable d'écolier s'avance :

— Pardon, M'sieur ! On voulait vous faire une surprise. On a pensé que vous seriez content d'envoyer vos pommes aux petits montagnards qui n'en ont jamais. Nous les avons cueillies hier et « on » en a aussi apporté de chez nous, mais c'était pas beaucoup. Comme ça, on a aussi fait quelque chose pour les petits montagnards, puisqu'on a passé notre après-midi de congé à cueillir, au lieu de jouer « aux gendarmes et aux voleurs ».

Et toute la classe attend des louanges !

Faire bonne mine à mauvais jeu comporte souvent une fameuse dose d'énergie, notre instituteur en fit ce matin-là la difficile expérience !

B. Nidur.

**Le client et son défenseur.** — Cette anecdote est très connue :

« C'était en 1922 ; je plaçais devant la cour et mon client, accusé d'un crime effroyable, se tenait affalé sur son banc.

« J'allais bon train, expliquant les causes psychologiques du drame, un amour violent, un amour qui conduisit au crime, sans discussion, implacablement.

« Tout à coup, je me sens tiré par la manche. Je m'arrête et mon client me dit avec tranquillité :

« Maître, vous ne trouvez pas que le juré de droite ressemble à Charlie Chaplin ?

« J'ai eu bien du mal à terminer ma plaidoirie avec conviction. »

### GRAPILLER

— Dis, bobonne ! Si on allait faire un petit tour, pendant qu'il fait encore ce beau soleil ?

— Mais oui, Jules, si tu ne te sens pas trop fatigué.

Echange de propos d'un couple de pauvres vieux, sur le point de terminer le modeste repas de midi, dans une mansarde d'une vieille maison du quartier du centre. Lui, septuagénaire encore ingambe, vivotant tout juste d'une petite retraite. Elle, sa compagne fidèle depuis près d'un demi-siècle. Privés de bon air, ils éprouvent, ce jour-là, le besoin d'aller respirer à pleins poumons, hors de leur logement étriqué, l'air vivifiant de la campagne.

— Prends ton casaque chaud, Elise ! Une fois le soleil couché, il fera plutôt frais.

— Tu as raison. Il ne s'agit pas d'attraper un rhume, à l'entrée de l'hiver.

Et voilà Paul et Virginie — la jeunesse en

moins — qui quittent leur rue pleine d'ombre et de crudité. Ils vont à la rencontre de la lumière et du soleil. Les voici hors de la ville, loin de cet enfer de bruits assourdissants, hors d'atmosphère de ces autos et camions qui cherchent — on le dirait du moins — à vous happer au passage pour vous expédier dans l'autre monde.

Au débouché de la dernière rue, Elise s'arrête devant un grand bâtiment locatif en construction et cherche à déchiffrer une inscription d'un grand panneau :

« App. 3 p. c. g. cum. bonne, bal. asc. dévaloir... »

— Jules, qu'est-ce qu'un dévaloir ?

Son mari lui ayant donné l'explication, elle ajoute :

— Ce n'est pas avec les déchets de notre maigre popotte que j'aurais besoin de cette invention. C'est tout juste si j'ai besoin de descendre ma caisse une fois par semaine.

Arrivés hors de ville, Jules dit :

— Si tu ne crains pas de faire une trotte un peu plus longue que d'habitude, on va prendre par là, à droite, par les vignes et on rentrera par le bord du lac. Ça veut-il aller, dis, bobonne ?

— Mais oui, Jules, si tu ne cours pas comme un lièvre, toujours dix pas devant moi.

Devant eux, au bas des vignes dépouillées de leurs pampres, le lac miroite de mille teintes chatoyantes, sous ce bon soleil de la St-Martin, dont on jouit si délicieusement, depuis quelques jours. S'il n'y avait pas, en face, tous ces sommets neigeux de la Savoie, on pourrait se croire à la Côte d'Azur. En haut, du côté de Grandvaux, l'œil charmé perçoit des forêts, dans leur magnifique parure mordanée.

— Qu'il est beau, notre pays et qu'il fait bon se chauffer à ce bon soleil, presque trop chaud pour la saison, ne trouves-tu pas, Jules ?

Ce dernier ne répond pas, extasié qu'il est devant ce beau tableau fait par le meilleur des peintres : la nature.

Mais l'heure s'avance ; il faut songer au retour. Jules commence à descendre le raidillon qui dégringole vers Pully. Des deux côtés du chemin, des vignes, dans cet abandon après vendanges qui fait regretter les beaux jours. En voici une dont le portail est ouvert.

— Dis-moi, Jules, ne crois-tu pas qu'on trouverait encore, par-ci, par-là, quelques grains de raisins ? On en a si peu goûté, de celui de cette année. Entrons là ! C'est permis de grappiller, tu sais, une fois vendanges faites. On ne fait de tort à personne.

— Oh ! pour ce qu'on veut trouver... Il y en avait si peu, cette année, que les vendangeurs n'ont pas dû en laisser lourd.

Tout de même, les voici les deux, dans ce carré de vigne, passant entre les souches et cherchant à découvrir ce qu'une jolie vendangeuse, distraite par un brantard entreprenant, aurait pu laisser. Trois grains ici ; un peu plus loin un petit grapillon, et c'est tout. Or, voilà bobonne qui crie :

— Jules ! Jules ! Viens voir la belle grappe, là, derrière la porte, dans cette touffe de feuilles ! Tu crois qu'on a de la veine !

En effet, c'est une belle grappe, aux nombreux grains dorés et paraissant encore bien juteux. Jules, avec précaution, la détache et la tend à sa femme.

— Tiens ! Régale-toi ! Il y a de quoi te passer ton envie !

Assis les deux, sur le muret qui borde le chemin, ils dégustent, grain après grain, le fruit délicieux.

— Hein ! Jules, on dirait du miel, tant il est doux ! Il est au moins mûr, celui-là. Tiens, ouvre le bec pour ce beau grain, gros gourmand ! C'est le dernier.

Et Jules savoure béatement, en fermant les yeux.

Au moment précis, une grosse voix, depuis le bas du carré, les interpelle :

— Dites donc ! C'est du joli, à votre âge, de venir comme ça, sans autre, marauder dans ma vigne !

Par-dessus le mur en contrebas, un grand cha-

peau de feutre surgit et, dessous, une bonne et joviale figure. Le bonhomme rit de la peur qu'il a causée. Mais Jules s'est redressé :

— Excusez, monsieur ! On a pensé que... n'est-ce pas, Elise, on a pensé que... oui, puisque c'était vendangé depuis un mois... et que la porte était ouverte... on s'est dit...

Mais le propriétaire, voyant qu'il avait épouventé ces deux pauvres vieux, leur dit, dans un large sourire :

— C'était pour rire, voyons ! Vous ne devez pas en avoir trouvé lourd, en fait de grapillons, car, cette année, malheureusement, la récolte a été maigre et on a regardé de bien près pour ne rien laisser. On espère qu'aux prochaines vendanges, il y en aura un peu plus. Vous viendrez me trouver avec un petit panier, quand ce sera le moment. On tâchera de vous y mettre quelques belles grappes, comme celle que vous avez dénichée derrière le portail, tout à l'heure. Ah ! ces jeunes vendangeuses ! Elles ne cherchent qu'à se faire embrasser par un joli brantard et font exprès d'oublier une grappe !

Maintenant, bobonne qui avait eu une fière peur, se sent rassurée par les paroles et surtout par la bonne et honnête figure, tannée et ridée, du vieux vigneron.

— Eh bien ! savez-vous, monsieur, vous avez voulu vous donner l'air plus méchant que vous ne l'êtes. N'empêche qu'on n'était pas à la noce, quand on vous a entendu. Tout ça, c'est la faute à mon envie de raisin. Merci bien de votre gentille invitation pour l'année prochaine... si on est encore de ce monde. Au revoir, monsieur !

Longtemps après, nos deux vieux se sont encore rappelés cette belle et bonne journée et la grappe juteuse, dégustée ensemble sur le muret bas de la vigne. *F. Woelfli.*

**Un peu de fantaisie.** — Il faut venir tout de suite lorsque je vous appelle, Françoise ; vous ne m'avez donc pas pas entendu sonner ?

— Si, Madame, mais à la sixième fois seulement...

**Dans un restaurant.** — Un monsieur prend place et consulte la carte :

— Tenez, dit-il tout à coup au garçon, voici d'abord votre pourboire, mais vous allez me dire ce que vous me recommandez en toute confiance...

Le garçon, confidentiellement. — Un autre restaurant.

### LE TONNELIER SCHMIDT

**G**URIEUSE aventure que la sienne. Nous sommes à deux ans de la Révolution vaudoise, de ce jour où nos aïeux sautaient de joie après avoir épinglé des cocardes vertes à leur chapeau ou au revers de leur habit, et voici qu'on les admoneste maintenant pour port prohibé de cette couleur. C'est que la République lémanique a été démolie par la République helvétique, et qu'il ne faut pas confondre.

« Vous me faites, écrit-on de Lausanne au citoyen lieutenant du préfet le 11 mai 1800, appeler l'autre jour devant vous pour me reprocher d'avoir porté accidentellement une cocarde verte, couleur primitive de la liberté helvétique. Je vous représentais qu'il y avait des messieurs arborant les deux couleurs (rouge et noire, couleurs bernoises) auxquels on ne prêtait pas la même attention. Vous désirez une explication que je n'étais pas dans le cas de vous donner, n'étant pas dans mon caractère de jouer le vilain rôle de délateur ; et vous citoyen préfet lieutenant ayant sans doute des gens à vos ordres pour vous faire les rapports tels que ceux qui m'avaient dénoncé.

« Sans changer de système à cet égard, je viens vous dire, citoyen préfet lieutenant, que passant l'autre jour dans une communauté d'un des districts de ce canton sous la surveillance des agents et sous-préfets, je vis environ une 30<sup>e</sup> de personnes qui affectèrent de se présenter à moi avec leurs deux couleurs bien distinctes rouge et noir.

« Je vous demande, citoyen préfet lieutenant, comment les autorités peuvent être si inquiètes sur une cocarde verte aux couleurs symboliques de notre ancienne union helvétique (!) et en même temps si indifférentes et si tranquilles sur des cocardes aux deux couleurs qui ne peuvent que rappeler le jour d'où nous venons de sortir et que vous n'ignorés pas que les espérances ne sont pas tout à fait éteintes. *J. J. Schmidt.* »